

TVA : Les bonnes pratiques

1 jour - 7 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les mécanismes de la TVA (réglementation, taux, déclaration...) pour les appliquer au mieux dans la gestion de son entreprise
- Anticiper le dépassement des seuils de TVA, et mettre en place les obligations liées
- Comment sortir de la franchise de TVA

PROGRAMME

- **Rappel des fondamentaux – 0,5 jour**
 - Définition de la TVA
 - Champ d'application (pour qui et qui l'applique, sur quoi,...)
 - Présentation des taux (spécificité par secteur, autoliquidation de la TVA dans le bâtiment, ..)
 - Rôle de l'expert-comptable
- **Mise en application – 0,5 jour**
 - Les conséquences (devis/facture, conformité des documents commerciaux et communication, obligations légales,...)
 - Modalités de déclaration, lien avec les services fiscaux (changement de régime de TVA, ...)

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Vidéoprojecteur et paperboard
- Modalités pédagogiques : sur la base de mise en situation, présentation des documents (Cerfa, ...), et du site internet des impôts, exercices (calcul, ...), mise à disposition de la bibliographie des sites utiles (impôts, ...) et la fiche technique TVA (mode de calcul type, ...).

FORMATEUR

Chargé de développement économique de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Puy-de-Dôme, spécialisé en gestion comptabilité, minimum BAC + 2 – Se rapprocher du service formation pour plus de renseignements.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis par le formateur (tour de table et exercices)
Evaluation de la satisfaction

ACCESSIBILITÉ

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation, gestion du handicap) à définir avec notre référent Handicap à votre disposition : Edouard CHÂTEAU, tél : 04.73.31.52.12

LES

- Être conforme avec la réglementation
- Adopter les bons réflexes
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)

PUBLIC

- Chef d'entreprise
- Conjoint

PRÉREQUIS Gérer une micro-entreprise

LIEU

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Puy-de-Dôme – 17 boulevard Berthelot
63407 Chamalières cedex
[https : www.cma-puydedome.fr](https://www.cma-puydedome.fr)

DATES et Horaires

- **Mercredi 13 mars 2024**
- **Jeudi 5 septembre 2024**

De 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h

TARIF **224 €** nets de TVA

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, conjoint).

DÉLAI D'ACCÈS

Si le seuil de 6 stagiaires est atteint inscription possible jusqu'à 7 jours de la date de session
Effectif mini-max : 7 – 12 personnes

CONTACT

Pôle Formation – CMA Puy-de-Dôme
04 73 31 52 00
[formation.puydedome@cma-
auvergnerrhonealpes.fr](mailto:formation.puydedome@cma-auvergnerrhonealpes.fr)

Siret : 130 027 956 00015
Enregistré sous le numéro 84691788769.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.